



Le 12 mars 2019

CANADA GUARANTY

AVIS AUX PRÊTEURS

La durée de notre engagement d'assurance pour les maisons neuves passera de 24 mois à 36 mois

Canada Guaranty est heureuse d'offrir à ses partenaires une plus grande souplesse pour appuyer les emprunteurs devant composer avec des retards dans l'achèvement de leur maison neuve.

Auparavant, l'engagement de Canada Guaranty concernant les nouvelles constructions était valide pour une durée de 24 mois. Toutefois, à compter d'aujourd'hui, Canada Guaranty étendra l'engagement d'assurance **jusqu'à un maximum de 36 mois** à partir de la date d'approbation. Comme toujours, en tout temps durant la période d'engagement, si le dossier est soumis de nouveau en raison d'une modification en lien avec la qualification des emprunteurs, du montant du prêt ou encore de la propriété visée, le dossier devra être révisé par un souscripteur.

Si vous avez des questions au sujet de cette mise à jour, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de notre équipe nationale des comptes.

Darren Kirk

Vice-président, Ventes régionales

1 866 414-9109, poste 7003

Darren.Kirk@canadaguaranty.ca

Liz Sanchez

Directrice nationale de comptes

1 866 414-9109, poste 7070

liz.sanchez@canadaguaranty.ca

David Napoleone

Directeur national de comptes

1 866 414-9109, poste 7086

David.Napoleone@canadaguaranty.ca

Merci de votre collaboration,

Mary Putnam

Vice-présidente, Ventes et marketing

Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty

Téléphone 416 640-8936

Sans frais 1 866 414-9109, poste 8936

Courriel mary.putnam@canadaguaranty.ca



Société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty
1, rue Toronto, bureau 400, Toronto ON M5C 2V6
www.canadaguaranty.ca | 1.877.244.8422